

REGLEMENTS DES COMPETITIONS SPORTIVES DU
COMITE DE HAUTE-SAVOIE
SAISON 2025-2026

Sommaire

CRITERIUM FÉDÉRAL DEPARTEMENTAL	2
FINALES INDIVIDUELLES PAR CATEGORIE	5
INTERCLUBS	7
OPEN JEUNES	9
CHAMPIONNAT JEUNE	11
TOP DETECTION	13
FINALES PAR CLASSEMENT	15
CRITERIUM VETERANS	17
CHALLENGE MASSET	19

CRITERIUM FEDERAL DEPARTEMENTAL

ARTICLE 1 : CONDITIONS DE PARTICIPATION

Le critérium fédéral est réservé aux joueurs licencié(e)s FTTT traditionnels dans un club affilié au Comité de Haute-Savoie.

Tous les joueurs de poussins à vétérans sont autorisés à jouer.

ARTICLE 2 : INSCRIPTIONS

L'inscription quote-part départementale est de 9 euros pour les catégories jeunes et 12 euros pour les séniors-vétérans.

Les inscriptions sont gérées par Pierre BOUCHET et vous pouvez inscrire des joueurs de votre club dans « SPID espace MON CLUB ».

A l'issue du 1er tour et après chaque tour les inscriptions pour les tours suivants sont encore possibles. Les joueurs seront automatiquement pris à l'échelon départemental (exception faite pour les joueurs numérotés et à haut classement).

ARTICLE 3 : ORGANISATION SPORTIVE

Les joueurs jouent par catégories d'âge généralement dans des tableaux de 16 et sont obligés d'arbitrer pour les catégories poussins, benjamins et minimes.

Le nombre de divisions et de joueurs est ajusté par rapport aux inscriptions des clubs.

Il y a 3 lieux de pratiques différents à chaque tour du critérium :

- les poussins, benjamins et minimes évoluent sur un même lieu le samedi
- les cadets sont entre eux le samedi après-midi
- les juniors et séniors évoluent sur un même lieu le dimanche

Le coefficient de l'épreuve pour les points classement est de 1,5

Constitution du premier tour

La qualification des joueurs tient compte du cumul des points CF de la saison passée. Le joueur classé 1^{er} du dernier tour de l'année 2024/2025 en D1 monte en PN s'il ne change pas de catégorie.

Pour le 1er tour les joueurs sont placés à partir du dernier classement officiel diffusé.

Pour les tours suivants les joueurs sont placés selon les résultats du tour précédent (places).

Le nombre d'intégrations de joueurs et joueuses dont c'est la 1ère participation au CF ou qui ont arrêté au moins une saison est limité à 25 %, soit 4 pour un groupe de 16, et 3 pour un groupe de 10.

Montées et descentes

*** Montées**

- **En PN**

A l'issue de chacun des trois premiers tours départementaux pour les tableaux masculins voici le nombre de montées de D1 en PN :

- moins de 11 ans : 3 montées
- moins de 13 ans : 2 montées
- moins de 15 ans : 2 montées
- moins de 19 ans : 1 montée
- seniors : 1 montées

- **En Départementale**

Si le tableau est égal ou supérieur à 16 il y a 5 montées d'une division départementale à l'autre.

*** Descentes départementales**

Si le tableau est égal ou supérieur à 16 il y a 5 descentes d'une division départementale à l'autre.

Les descentes sont aussi fonction des descentes de la PN.

ARTICLE 4 : DEROULEMENT

Les divisions avec des tableaux de 16 joueurs sont réparties de benjamins à seniors en 4 poules de 4.

Dans chacune des poules tous les participants se rencontrent et sont classés de 1 à 4. Ils sont ensuite placés dans un tableau final prédéterminé. Toutes les rencontres de classement sont jouées.

Le club organisateur fournit les balles de compétitions.

ARTICLE 5 : RETARD et FORFAIT

Retard

Le joueur doit impérativement prévenir le JA de son retard 15 mn minimum avant le début de la compétition.

Si un joueur arrive en retard alors que la poule est déjà commencée il peut disputer ses autres matches de poules. S'il arrive après que la poule soit finie il est considéré comme 4^{ème} de poule et sera intégré en tableau en KO.

Forfait

Tout joueur engagé pour un tour dans une division donnée doit honorer cet engagement.

Si un joueur est forfait il doit prévenir par mail : cd74tt@wanadoo.fr et par sms au 06 09 77 70 41 (Stefan BRIERE) et/ou 06 14 46 28 76 (Elise DESCHAMPS), minimum 48h avant la compétition pour être sûr que le JA ait pris note de ce forfait. S'il ne prévient pas dans ce délai imparti il devra s'acquitter de 15 euros. L'amende sera réclamée à son club. Exception faite sur certificats médicaux pour blessure ou maladie.

Si un joueur est forfait il descend automatiquement de division quelque soit le motif.

FINALES INDIVIDUELLES PAR CATEGORIES DU 74

ARTICLE 1 : CONDITIONS DE PARTICIPATION

Les championnats individuels sont destinés à tous les joueurs de nationalité française ou domiciliés en France licenciés traditionnels dans un club du CD 74. Les sélections se font aux points classements.

Les joueurs qui veulent participer à 2 catégories devront s'inscrire 2 fois : dans leur catégorie et dans la catégorie supérieure.

Pour participer à la catégorie supérieure le joueur doit obligatoirement s'inscrire à sa catégorie d'âge.

Les joueurs sont qualifiés aux points classements de Janvier 2026. En sénior il y a un tableau de 24 joueurs, de benjamins à juniors tableau de 16 joueurs, celui des poussins de 12 joueurs. En benjamin il y a 8 qualifiés aux points classements et 4 wild car sont accordées par le Comité.

ARTICLE 2 : INSCRIPTIONS

Les championnats individuels sont ouverts sur inscription entre 1 mois et 15 jours avant l'épreuve dans « SPID espace MON CLUB ».

L'inscription pour tous les joueurs s'élève à 8 €.

Attention si un club inscrit un joueur et le retire moins de 15 jours avant l'épreuve le club devra s'acquitter d'une amende de 10 euros.

Exception faite sur certificats médicaux pour blessure ou maladie.

ARTICLE 3 : ORGANISATION SPORTIVE

Les jeunes ne pourront participer qu'à un seul tableau par jour de compétition. La répartition des tableaux sur les 2 journées permet à un jeune de participer à sa catégorie et à la catégorie supérieure (s'il est qualifié par ailleurs).

Répartition des tableaux sur chaque journée :

Samedi : poussins - minimes - juniors

Dimanche : benjamins - cadets - seniors + toutes les catégories filles (poussines à séniors)

Que ce soit chez les hommes ou chez les femmes toutes les parties sont disputées.

Le coefficient est de 1,50.

ARTICLE 4 : DEROULEMENT

Le tableau senior avec ses 24 joueurs est constitué de 8 poules de 3 joueurs.

Le tableau poussin avec ses 12 joueurs est constitué de 4 poules de 3 joueurs.

Les catégories de benjamins à juniors avec ses 16 joueurs sont constituées de 4 poules de 4 joueurs.

A l'issue des poules un tableau intégral est disputé.

Les différents tableaux des catégories féminines sont constitués de poule où toutes les joueuses se rencontrent. Le J.A peut adapter la formule.

Pour chaque match il y a des arbitres. Les joueurs sont obligés d'arbitrer.

Le club organisateur fournit les balles de compétitions 3 étoiles.

ARTICLE 5 : RETARD ET FORFAIT

Retard

Le joueur doit impérativement prévenir le JA de son retard 15 mn minimum avant le début de la compétition. Si un joueur arrive en retard alors que la poule est déjà commencée il peut disputer ses autres matches de poules et la suite de la compétition.

Forfait

Si un joueur est forfait il doit prévenir par mail : cd74tt@wanadoo.fr et par sms au 06 09 77 70 41 (Stefan BRIERE) et/ou 06 14 46 28 76 (Elise DESCHAMPS), minimum 48h avant la compétition pour être sûr que le JA ait pris note de ce forfait. S'il ne prévient pas dans ce délai imparti il devra s'acquitter de 15 euros. L'amende sera réclamée à son club. Exception faite sur certificats médicaux pour blessure ou maladie.

ARTICLE 6 : RECOMPENSE

Les trois premiers de chaque tableau masculins et féminins sont récompensés.

ARTICLE 7 : QUALIFICATIONS

Le premier de chaque tableau jeune est qualifié automatiquement aux titres régionaux par catégories.

INTERCLUBS

ARTICLE 1 : CONDITIONS DE PARTICIPATION

Les Interclubs sont réservés aux joueurs licencié(e)s FFTT traditionnels dans un club affilié au Comité de Haute-Savoie.

Tous les joueurs de poussins à juniors sont autorisés à jouer.

ARTICLE 2 : INSCRIPTIONS

Les inscriptions sont ouvertes entre 1 mois et 15 jours avant l'épreuve.

Cette compétition rentre dans le coût de la licence traditionnelle.

Les clubs devront envoyer leurs équipes par mail à la CTD via le fichier spécifique envoyé par le comité.

Le classement à prendre en compte est celui officiel de janvier.

Attention chaque club peut inscrire maximum deux équipes par catégorie. S'il y a trop d'équipes inscrites dans une catégorie le départage se fait au prorata du nombre total de licenciés jeune dans chaque club.

ARTICLE 3 : ORGANISATION SPORTIVE

Une équipe se compose obligatoirement de 3 joueurs et/ou joueuses (ABC / XYZ) du même club appartenant à la catégorie d'âge du tableau disputé.

Tous les tableaux sont mixtes composés de 16 équipes maximum.

Le surclassement d'une catégorie est accepté uniquement pour un joueur par équipe.

Il y a 4 tableaux :

- Poussins/benjamins
- Minimes
- Cadets
- Juniors

Le coefficient est de 0,75.

Le club organisateur fournit les balles.

ARTICLE 4 : DEROULEMENT

Les rencontres se déroulent selon l'ordre suivant : A-Y ; B-X ; C-Z ; A-X ; B-Y. Les parties se jouent au meilleur des 5 manches.

Les rencontres se terminent au score acquis avec la première équipe à 3 points.

Les équipes sont intégrées dans des poules en tenant compte des points inscrits sur

les licences : total des trois joueurs.

Dans chaque poule un classement est établi.

Les 1^{ère} et 2^{ème} équipes des poules de 3 ou 4 sont directement qualifiées pour le tableau final.

Pour les poules de 3 équipes la 3^{ème} est dans le tableau KO, pour les poules de 4 équipes les 3^{ème} et 4^{ème} équipes sont dans le tableau KO.

Un classement intégral est disputé.

Le déroulement de la compétition peut être modifié par le juge-arbitre en fonction des impératifs horaires.

ARTICLE 5 : RETARD ET ABSENCES

À tous les échelons et dans toutes les catégories si un joueur ne se présente pas à l'appel de sa première partie il est déclaré perdant pour cette partie, marque 0 point mais peut quand même disputer les autres parties lui restant à jouer dans la journée.

S'il y a un malade de dernière minute une équipe composée de deux joueurs peut quand même jouer.

Si une équipe est forfait le club doit prévenir par mail : cd74tt@wanadoo.fr et par sms au 06 09 77 70 41 (Stefan BRIERE) et/ou 06 14 46 28 76 (Elise DESCHAMPS), minimum 48h avant la compétition pour être sûr que le JA ait pris note de ce forfait. S'il ne prévient pas dans ce délai imparti le club devra s'acquitter de 15 euros.

ARTICLE 6 : RECOMPENSE

Les trois premières équipes de chaque tableau sont récompensées.

Un classement général des clubs est établi en additionnant les points de toutes les équipes de chaque club. Les trois premiers clubs sont récompensés.

Tableau de 16 équipes	Tableau de 12 équipes
1 ^{er} : 60 points	1 ^{er} : 45 points
2 ^{ème} : 45 points	2 ^{ème} : 35 points
3 ^{ème} : 40 points	3 ^{ème} : 30 points
4 ^{ème} : 35 points	4 ^{ème} : 25 points
5 ^{ème} : 30 points	5 ^{ème} : 20 points
6 ^{ème} : 25 points	6 ^{ème} : 15 points
7 ^{ème} : 20 points	7 ^{ème} : 12 points
8 ^{ème} : 15 points	8 ^{ème} : 10 points
9 ^{ème} : 12 points	9 ^{ème} : 8 points
10 ^{ème} : 10 points	10 ^{ème} : 6 points
11 ^{ème} : 9 points	11 ^{ème} : 4 points
12 ^{ème} : 7 points	12 ^{ème} : 2 points
13 ^{ème} : 6 points	
14 ^{ème} : 4 points	
15 ^{ème} : 3 points	
16 ^{ème} : 2 points	

OPEN JEUNES

ARTICLE 1 : CONDITIONS DE PARTICIPATION

Les Opens Jeunes sont réservés aux minimes, cadets et juniors licencié(e)s traditionnels ou promotionnels FFTT dans un club affilié au Comité de Haute-Savoie. Obligatoirement le joueur licencié promotionnel basculera en licence traditionnel ceci afin d'enregistrer ses résultats sous SPID.

Seuls les joueurs qui ont 800 points maximum au classement officiel de septembre et suite à la dernière mise à jour mensuelle FFTT de janvier 2026 sont autorisés à participer à cette épreuve.

ARTICLE 2 : INSCRIPTIONS

L'open jeune est ouvert sur inscription entre 3 semaines et deux semaines (5 jours pour le premier tour) avant le début de l'épreuve dans « SPID espace MON CLUB ».

Cette compétition rentre dans le coût de la licence traditionnelle.

ARTICLE 3 : ORGANISATION SPORTIVE

Un joueur ne pourra disputer que le tableau correspondant à son nombre de points licence officiels apparaissant sur l'application FFTT.

Il y a 3 tableaux mixtes :

- Tableau A : licenciés promotionnels et 500 points
- Tableau B : 501 à 599 points
- Tableau C : 600 à 800 points

Le coefficient est de 0.5.

Le club organisateur fournit les balles.

ARTICLE 4 : DEROULEMENT

Les parties se jouent au meilleur des 5 manches.

Les joueurs sont intégrés dans des poules en tenant compte des points classements officiels.

Dans la mesure du possible deux joueurs d'une même association doivent être placés dans des poules différentes. En cas d'impossibilité ils doivent être placés de façon à se rencontrer le plus rapidement possible.

Dans chaque poule un classement est établi. Pour les poules de 3, le 1^{er} est directement qualifié pour le tableau OK. Les 2^{ème} et 3^{ème} s'affrontent en barrage.

Pour les poules de 4, les 2^{ème} et 3^{ème} s'affrontent en barrage et le 4^{ème} est dans le tableau KO.

Le déroulement des différents tableaux est déterminé par le responsable de la compétition en fonction du nombre d'inscriptions. Il peut y avoir des têtes de séries qui entrent directement dans le tableau final ou un tableau sans poule.

Un classement intégral est disputé dans chaque tableau.

Le déroulement de la compétition peut être modifié par le juge-arbitre en fonction des impératifs horaires.

ARTICLE 5 : RETARD ET ABSENCE

Retard

Le joueur doit impérativement prévenir le JA de son retard 15 mn minimum avant le début de la compétition pour avoir le droit d'y participer. À tous les échelons si un joueur ne se présente pas à l'appel de sa première partie, il est déclaré perdant pour cette partie, marque 0 point mais il peut quand même disputer les parties lui restant à jouer.

Forfait

Si un joueur est forfait il doit prévenir par mail : cd74tt@wanadoo.fr et par sms au 06 09 77 70 41 (Stefan BRIERE) et/ou 06 14 46 28 76 (Elise DESCHAMPS), minimum 48h avant la compétition pour être sûr que le JA ait pris note de ce forfait. S'il ne prévient pas dans ce délai imparti il devra s'acquitter de 15 euros. L'amende sera réclamée à son club. Exception faite sur certificats médicaux pour blessure ou maladie.

ARTICLE 6 : RECOMPENSE

Les trois premiers de chaque tableau sont récompensés.

CHAMPIONNAT JEUNE

ARTICLE 1 : CONDITIONS DE PARTICIPATION

Le championnat départemental des jeunes par équipes est ouvert à tous les jeunes joueurs du département, de poussins à juniors, licenciés traditionnels à la Fédération Française de Tennis de Table ayant maximum 750 points au classement officiel de Septembre 2025.

ARTICLE 2 : INSCRIPTION

Les inscriptions sont ouvertes entre le 8 septembre et 15 octobre.

Cette compétition rentre dans le coût de la licence traditionnelle.

Les clubs devront envoyer leurs équipes par mail à la CTD via le fichier spécifique envoyé par le comité.

Le classement à prendre en compte est celui officiel de septembre.

A l'issue des inscriptions la CTD et le comité se chargeront de la répartition des équipes dans les divisions.

ARTICLE 3 : ORGANISATION SPORTIVE

Pour participer le jour de l'épreuve, les joueurs de l'équipe devront être en mesure de justifier de leur licenciation pour la saison en cours.

Les catégories poussins, benjamins, minimes, cadets et juniors sont toutes réunies ensemble.

Pour toutes les divisions les rencontres se disputent par équipe de 3 joueurs.

Il y a 3 divisions :

1. Division 2, joueurs intermédiaires (ex : D1, D2)
 2. Division 3, joueurs intermédiaires (ex : D1, D2, D3)
 3. Division 4, joueurs débutants (premières compétitions, 2^{ème} année max)
- Poule de 10 équipes maximum par division
 - 3 rencontres maximum par journée

Les joueurs de la division 2 sont des joueurs évoluant en D1 ou D2 au critérium fédéral, etc.

Plusieurs équipes d'une même association pourront se retrouver dans une même division. La tenue sportive est obligatoire (short - ou jupette - et maillot de l'association) et le blanc est interdit.

Le club qui reçoit fournit les balles.

Le coefficient est de 0.5.

ARTICLE 4 : DEROULEMENT

1. Composition des équipes

Une équipe est constituée de 3 titulaires (obligatoire) et 2 remplaçants maximum (optionnel).

Une équipe peut changer de joueurs entre chaque journée tant qu'ils sont inscrits dans la même équipe.

Une équipe peut changer de composition et de joueurs entre 2 rencontres d'une même journée.

Si une équipe est composée uniquement de deux joueurs au dernier moment (malades), elle peut quand même y participer.

2. Déroulement d'une rencontre

Les rencontres disputées se déroulent selon l'ordre suivant : A-Y ; B-X ; C-Z ; A-X ; C-Y ; B-Z ; double.

Les parties se jouent au meilleur des 5 manches de 11 points (3 manches gagnantes).

Toutes les rencontres se jouent. Il peut donc y avoir 7/0 comme 4/3.

3. Horaires

Le pointage des équipes se fait entre 30 et 15 minutes avant le début de la compétition. Si une équipe a un retard dû à un cas de force majeure et sous condition qu'elle ait pu prévenir le J.A au minimum 20 mn avant le début des rencontres un délai de 15 minutes après l'heure de début des rencontres pourra lui être accordé.

ARTICLE 5 : FORFAIT

Forfait

Si une équipe est forfait le club doit prévenir par mail : cd74tt@wanadoo.fr et par sms au 06 09 77 70 41 (Stefan BRIERE) et/ou 06 14 46 28 76 (Elise DESCHAMPS), minimum 48h avant la compétition pour être sûr que le JA ait pris note de ce forfait. S'il ne prévient pas dans ce délai imparti le club devra s'acquitter de 15 euros.

ARTICLE 6 : RECOMPENSE

A l'issue de la saison le vainqueur de chaque poule est récompensé.

TOP DETECTION

ARTICLE 1 : CONDITIONS DE PARTICIPATION

Le top détection est une compétition par sexe réservée aux poussins (2018-2019 et après) et B1 (2017) licenciés traditionnels FFTT dans un club affilié au Comité de Haute-Savoie. Les joueurs licenciés promotionnels peuvent uniquement participer au tableau promotionnel. Le Comité propose en plus un tableau à part pour les B2 (2016).

ARTICLE 2 : INSCRIPTIONS

Le top détection est ouvert sur inscription entre 1 mois et 10 jours avant le début de l'épreuve dans « SPID espace MON CLUB ».

Attention si un club inscrit un joueur et le retire moins de 3 jours avant l'épreuve le club devra s'acquitter d'une amende de 10 euros. Exception faite sur certificats médicaux pour blessure ou maladie.

Cette compétition rentre dans le coût de la licence traditionnelle.

ARTICLE 3 : ORGANISATION SPORTIVE

Un joueur ne peut disputer que le tableau correspondant à son année d'âge.

8 tableaux sont organisés. 4 tableaux en garçons et 4 en filles :

- Tableau B1 : joueurs(es) né(e)s en 2016
- Tableau P2 : joueurs(es) né(e)s en 2017
- Tableau P1 : joueurs(es) né(e)s en 2018 et après
- Tableau Promotionnel : joueurs né(e)s en 2017, 2018 et après.

En plus, 1 tableau B2 mixte est organisé pour les joueurs nés en 2015.

Les matches sont disputés au meilleur des cinq manches.

Pour une meilleure visibilité les joueurs auront des dossards de couleur par année d'âge.

Le coefficient est de 0.5.

Le club organisateur fournit les balles de compétition.

ARTICLE 4 : DEROULEMENT

Tous les joueurs sont intégrés dans des poules en tenant compte des points inscrits sur la licence en septembre 2025. En cas d'égalité, un tirage au sort est effectué.

Dans la mesure du possible deux joueurs d'une même association doivent être placés

dans des poules différentes. En cas d'impossibilité ils se rencontrent au 1^{er} tour de poule.

Dans chaque poule un classement est établi. Pour les poules de 3, le 1^{er} est directement qualifié pour le tableau OK. Les 2^{ème} et 3^{ème} s'affrontent en barrage. Pour les poules de 4, les 2^{ème} et 3^{ème} s'affrontent en barrage et le 4^{ème} est dans le tableau KO.

Un classement intégral est disputé dans chaque tableau.

Pour chaque match il y a des arbitres.

Le déroulement de la compétition peut être modifié par le juge-arbitre en fonction des inscriptions et des impératifs horaires.

ARTICLE 5 : RETARD et FORFAIT

Retard

Le joueur doit impérativement prévenir le JA de son retard 15 mn minimum avant le début de la compétition pour y participer.

Si un joueur arrive en retard alors que la poule est déjà commencée il peut disputer ses autres matches de poules. S'il arrive après que la poule soit finie il est considéré comme 3^{ème} ou 4^{ème} de poule et sera intégré en tableau en KO.

Forfait

Si un joueur est forfait il doit prévenir par mail : cd74tt@wanadoo.fr et par sms au 06 09 77 70 41 (Stefan BRIERE) et/ou 06 14 46 28 76 (Elise DESCHAMPS), minimum 48h avant la compétition pour être sûr que le JA ait pris note de ce forfait. S'il ne prévient pas dans ce délai imparti il devra s'acquitter de 15 euros. L'amende sera réclamée à son club. Exception faite sur certificats médicaux pour blessure ou maladie.

ARTICLE 6 : QUALIFICATION

Le Top Détection 74 est qualificatif pour l'échelon régional. La Ligue détermine le nombre de joueurs et joueuses qualifiés par département et la CTD peut éventuellement qualifier un joueur sur ses performances lors de la saison écoulée.

ARTICLE 7 : RECOMPENSE

Les trois premiers de chaque tableau par année d'âge et par sexe sont récompensés.

FINALES PAR CLASSEMENT

ARTICLE 1 : CONDITIONS DE PARTICIPATION

Les finales par classement sont réservées aux joueurs licencié(e)s FFTT traditionnels dans un club affilié au Comité de Haute-Savoie.

Tous les joueurs de benjamins à vétérans sont autorisés à jouer.

ARTICLE 2 : INSCRIPTIONS

Les inscriptions sont ouvertes entre 1 mois et 15 jours avant l'épreuve dans « SPID espace MON CLUB ».

Tous les joueurs devront s'acquitter d'un droit d'inscription de 8 € fixé par le comité.

ARTICLE 3 : ORGANISATION SPORTIVE

Un joueur pourra disputer uniquement le tableau dans lequel se trouve son classement officiel FFTT de la phase 2.

Il y a 4 tableaux masculins :

- Tableau H8 : joueurs ayant moins de 899 points
- Tableau H10 : joueurs ayant entre 900 et 1099 points
- Tableau H12 : joueurs ayant entre 1100 et 1299 points
- Tableau H15 : joueurs ayant entre 1300 et 1599 points

Il y a 4 tableaux féminins :

- Tableau F5 : joueuses ayant entre 500 et 599 points
- Tableau F7 : joueuses ayant entre 600 et 799 points
- Tableau F9 : joueuses ayant entre 800 et 999 points
- Tableau F12 : joueuses ayant entre 1000 et 1299 points

Le coefficient est de 1.25

ARTICLE 4 : DEROULEMENT

Dans chaque tableau les joueurs sont répartis dans des poules de 3 ou 4 d'après leurs points classement mensuels (le dernier paru avant la clôture des listes).

Puis il y a un tableau à élimination directe.

Dans la mesure du possible des parties de classements seront jouées dans les tableaux à faible nombre d'inscriptions, ainsi que les places de 1 à 8 dans tous les tableaux.

L'organisation des tableaux peut être aménagée selon le nombre d'inscrits. Exemple :

il peut y avoir un seul tableau féminin s'il n'y a pas assez de filles dans leur tableau respectif.

Le club organisateur fournit les balles.

ARTICLE 5 : RETARD et FORFAIT

Retard

Le joueur doit impérativement prévenir le JA de son retard 15 mn minimum avant le début de la compétition.

Si un joueur arrive en retard alors que la poule est déjà commencée il peut disputer ses autres matches de poules.

Forfait

Si un joueur est forfait il doit prévenir par mail : cd74tt@wanadoo.fr et par sms au 06 09 77 70 41 (Stefan BRIERE) et/ou 06 14 46 28 76 (Elise DESCHAMPS), minimum 48h avant la compétition pour être sûr que le JA ait pris note de ce forfait. S'il ne prévient pas dans ce délai imparti il devra s'acquitter de 15 euros. L'amende sera réclamée à son club. Exception faite sur certificats médicaux pour blessure ou maladie.

ARTICLE 6 : QUALIFICATION

Selon le nombre d'inscriptions par tableau le nombre de qualifiés au niveau régional est différent. Cela se fait au pro rata.

ARTICLE 7 : RECOMPENSE

Les trois premiers de chaque tableau sont récompensés.

CRITERIUM VETERANS

ARTICLE 1 : CONDITIONS DE PARTICIPATION

La coupe nationale vétérans est réservée aux joueurs et joueuses de nationalité française âgés de plus de 40 ans au 1er janvier de la saison en cours licencié(e)s FFTT traditionnels dans un club affilié au Comité de Haute-Savoie.

ARTICLE 2 : INSCRIPTIONS

Les inscriptions sont ouvertes entre 1 mois et 15 jours avant l'épreuve dans « SPID espace MON CLUB ».

Tout joueur devra s'acquitter d'un droit d'inscription de 8 € fixé par le comité.

ARTICLE 3 : ORGANISATION SPORTIVE

Un joueur pourra disputer uniquement le tableau dans lequel se trouve son âge.

Il y a 7 tableaux masculins et 1 tableau féminin.

Voici les 7 tableaux masculins :

- Tableau V40-V45 : joueurs âgés de 40 à 49 ans
- Tableau V50-V55 : joueurs âgés de 50 à 59 ans
- Tableau V60 : joueurs âgés de 60 à 64 ans
- Tableau V65 : joueurs âgés de 65 à 69 ans
- Tableau V70 : joueurs âgés de 70 à 74 ans
- Tableau V75 : joueurs âgés de 75 à 79 ans
- Tableau V80 : joueurs âgés de 80 ans au 1^{er} janvier de la saison en cours

Les féminines jouent ensemble dans un tableau unique.

Le coefficient de l'épreuve pour les points classement est de 1.

ARTICLE 4 : DEROULEMENT

Chaque catégorie est répartie en poules de 3, 4 ou 5 joueurs qualificatives pour un tableau à élimination directe.

Les 8 premières places sont jouées et dans la mesure du possible les autres parties de classements.

ARTICLE 5 : RETARD et FORFAIT

Retard

Le joueur doit impérativement prévenir le JA de son retard 15 mn minimum avant le début de la compétition.

Si un joueur arrive en retard alors que la poule est déjà commencée il peut disputer ses autres matches de poules.

Forfait

Si un joueur est forfait il doit prévenir par mail : cd74tt@wanadoo.fr et par sms au 06 09 77 70 41 (Stefan BRIERE) et/ou 06 14 46 28 76 (Elise DESCHAMPS), minimum 48h avant la compétition pour être sûr que le JA ait pris note de ce forfait. S'il ne prévient pas dans ce délai imparti il devra s'acquitter de 15 euros. L'amende sera réclamée à son club. Exception faite sur certificats médicaux pour blessure ou maladie.

ARTICLE 6 : QUALIFICATION

Pour s'inscrire au niveau régional la participation au critérium vétérans départemental est obligatoire quelques soient les résultats.

ARTICLE 7 : RECOMPENSE

Les trois premiers de chaque tableau sont récompensés.

CHALLENGE MASSET

ARTICLE 1 : QUALIFICATION

Le challenge MASSET est une épreuve par équipe de club.

La qualification au challenge régional se fait lors des résultats des titres individuels du 74. Le Comité totalise les points de chaque club en prenant en compte le meilleur joueur par catégorie de chaque club. Le premier club est qualifié tandis que le second est remplaçant.

ARTICLE 2 : ORGANISATION SPORTIVE

Pour être complète une équipe est composée de 8 joueurs.

Une joueuse qui s'engage dans un tableau mixte ne peut pas prendre part à un tableau féminin.

Pour chaque catégorie jeune une inscription peut être prise dans le tableau de la catégorie immédiatement supérieure.

Une équipe peut comporter au maximum un(e) muté(e) et au maximum un(e) étranger(e). Leurs points ne sont comptabilisés que dans le classement général.

Tableaux mixtes	Tableaux féminins
1. Seniors messieurs et dames	6. Seniors dames
2. Juniors garçons et filles	7. Juniors filles - cadettes
3. Cadets et cadettes	8. Minimes filles - benjamines
4. Minimes garçons et filles	
5. Benjamins et benjamines	

ARTICLE 3 : INSCRIPTION

Les deux premiers clubs qualifiés devront s'inscrire auprès de la Ligue 1 mois avant le début de l'épreuve.